Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie

Bulletin d'information gratuit - Fédérer numéro 69 - mai 2013

Numéro 69 - mai 2013

Psychologues FPH :
S'organiser? Du pourquoi au comment - Lyon

Grève le 28 mai

Le forum fait peau neuve

Le désastre de la crise

Les psychologues et les RASED

Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

Sommaire

Editorial 3

Trois points d'actualité, vers l'avenir - Benoît Schneider 3

Régions 4

Bretagne, PACA, Rhône-Alpes, Lorraine & Aquitaine 4

Associations 9

AEPU 9

Articles 10

Les psychologues et les RASED 10

Retour d'expérience sur la recherche d'emploi d'une jeune diplômée 12

Quand l'infraction psychique volontaire et délibérée sera-t-elle reconnue par la loi? 13

Le désastre de la crise 15

Le forum fait peau neuve! 16

Brèves 17

La FFPP et vous 18

CAF résidentiel en juin 18

2 étudiantes pour faire parler la FFPP 18

Grève le 28 mai 19

Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme 2013 19

Psychologues scolaire : les associations disent «stop à la psychanalyse» 20

Rejoindre la CNCDP 20

Formation 21

Psychologues dans la fonction publique hospitalière 21

Manifestations professionnelles 22

Enfants ... point-s de repère 22

La démarche communautaire en santé ici et ailleurs 22

European Congress of Psychology 25

Congrès International de Psychologie Appliquée 25

Tribune libre 26

L'Agenda de la FFPP 26

La Librairie 27

Directeur de la publication : Benoît Schneider
Rédacteur en chef & Secrétaire de Rédaction : Céline Thiétry
Comité de rédaction :
Sylvain Allain de Rantère, Patrick Cohen, Véronique Griffiths, Madeleine Le Garff, Daniel Le Garff, Gladys Mondière, Karin Teepe & Emmanuelle Truong-Minh.
Photos : Céline Thiétry
Illustrations : Xavier Dauzon.

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie
Siège social : 77 Rue Decaen, Hall 10 - 75 012 Paris
Bureaux : 71 Avenue Édouard Vaillant - 92 774 Boulogne - Billancourt Cedex
Tél : 01 55 20 54 29 - Fax : 01.55.20.54.01 - e-mail : siege@ffpp.net
Web : **www.psychologues-psychologie.net**

N° ISSN : 1961-9707

Éditorial

Benoît Schneider
Professeur de psychologie
Président de la FFPP

Trois points d'actualité, vers l'avenir

Nous publions dans ces pages l'annonce du colloque de l'AFPEN dont nous saluons l'activité. Cette organisation et ce colloque sont l'objet d'une vive mise en cause pour la place faite à la psychanalyse dans le traitement de l'autisme. La critique scientifique est légitime, mais en tant qu'organisations de psychologues nous devons être vigilants quant aux implications politiques d'une telle mise en cause lorsque la critique émane d'un tel réseau d'associations (cf. l'article de J. Garry, p.19).

L'Association Américaine de Psychiatrie (APA) publie ce 22 mai la 5ème version de son manuel, le DSM-5 (cf. p.20). L'inflation des troubles mentaux dont il fait part suscite une vive polémique. En France, le débat a été initié par le milieu psychiatrique mais il a peine à émerger chez les psychologues: en Grande-Bretagne c'est la British Psychology Society qui se révèle fer de lance des dérives dénoncées (cf. p. 20). Quelle consistance collective organisationnelle en tant que psychologue du soin avons-nous en France pour réagir dans un tel cas de figure ?

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a décidé d'une réduction drastique du nombre de mentions pour les masters et la procédure envisagée aura des incidences fortes sur la façon dont le paysage de la formation s'en trouvera restructuré. La FFPP et l'AEPU ont été rapidement l'objet de critiques pour de pseudo positions de négociations sommairement ramenées à des liens supposés avec Europsy. Fidèle à sa démarche, la FFPP avec l'AEPU invite au contraire toutes les organisations qui le souhaitent à s'associer à la réflexion pour une position construite.

Les enjeux de la psychologie pour les psychologues et pour les usagers de la psychologie soulignent à l'envi la nécessité d'une démarche de concertation, de collaboration, de rassemblement.

L'éditorial de Fédérer de mars faisait rappel des orientations adoptées lors du congrès de la FFPP. Il visait par ailleurs à illustrer et concrétiser l'action engagée sur la base de ces orientations que complète encore le dernier exemple cité. 2013, est aussi l'année qui marque les 10 ans d'existence de la Fédération. Ce doit être l'occasion d'un regard plus élargi sur le passé, le présent et l'avenir. Nous y reviendrons à l'interne et publiquement dans les mois prochains. Mais si la FFPP veut oser l'avenir, elle doit s'interroger sur son action et sur la façon dont celle-ci est perçue. Pour ce faire, elle fait appel à tous, adhérents ou non adhérents, praticiens et universitaires, en les invitant à répondre au questionnaire que nous diffusons largement (cf. p.18). Merci de votre aide.

Régions

À vos agendas!

À vos agendas!

La Coordination Bretagne organise son Assemblée Générale, le 22 juin 2013. Rendez-vous à 10h, à l'école Jean Moulin, 8 rue de Bourgogne, située à Rennes. C'est l'occasion de présenter les actions menées durant l'année passée et de se projeter vers celles à venir.

Le 18 octobre 2013, la journée d'automne «Les risques professionnels du psychologue face au secret partagé», à Rennes. Vous aurez plus d'informations, dans les prochaines Brèves de Fédérer ou sur le site de la FFPP, courant juin.

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La coordination PACA en pleine croissance...

Depuis ses premiers pas en septembre 2012, la "nouvelle re-née" PACA a déjà parcouru un beau chemin ! Sous l'impulsion d'une équipe dynamique, créative et engagée, composée de psychologues d'horizons divers, nouveaux et anciens de la FFPP, des projets se sont construits et des actions concrètes ont été mises en place rapidement.

Cet enthousiasme à travailler ensemble a mis en évidence le besoin des psychologues de cette région, non satisfait jusqu'à présent, de se rassembler, d'échanger entre collègues et de "se nourrir" réciproquement. En effet, de façon paradoxale, notre région très étendue géographiquement et très riche en psychologues, tendait à isoler ces derniers puisqu'elle n'offrait pas de possibilités de regroupement professionnel permettant de croiser regards et expériences. C'est maintenant chose faite!

Parmi les actions et les projets en cours, nous vous signalons:

- Réunions locales: mensuelles ou bi-mensuelles, elles ont lieu depuis décembre, à la Maison des Associations de Nice centre. Les membres du bureau y débattent et avancent sur les projets en cours mais des psychologues adhérents ou sympathisants FFPP peuvent s'y joindre ponctuellement pour contribuer aux travaux et projets.
- Groupes d'intervision: ils seront mis en place fin 2013 ou début 2014: la rédaction d'une charte est à l'étude. Un rapprochement avec les régions y ayant déjà réfléchi serait sans doute très constructif!
- Lien et collaboration avec le département de psychologie de l'Université de Nice: des relations et échanges se sont créés avec plusieurs enseignants et instances du département.

Et bien entendu, notre projet principal, nous mobilisant tous actuellement:

LA JOURNÉE D'ÉTUDE du 16 novembre 2013 : "LA SANTÉ PSYCHIQUE AU TRAVAIL, DE L'ÉCONOMIQUE À LA CLINIQUE" :

Elle aura lieu à NICE. Le lieu, les horaires sont encore à confirmer.

Cette journée est la première proposée par la FFPP à Nice et abordera différents aspects de la question: économiques, sociaux, cliniques. Ce thème d'actualité sera en effet resitué et pensé dans le contexte économique que nous vivons actuellement, ses impacts sur les individus et les organisations, y compris sur les psychologues, sans négliger les positionnement et questionnement éthiques à maintenir face à cette problématique.

Dans l'esprit d'ouverture et de fédération de la FFPP, nous souhaitons proposer une journée enrichissante, à la fois professionnelle et conviviale, stimulant la réflexion, les échanges et le lien. Il s'agit d'un événement impliquant plusieurs partenaires, dont l'ambition est de rassembler les regards et ressources autour de ce problème de société. La journée prévoit les interventions de plusieurs experts de différents domaines, articulées autour de trois volets :

- Volet économique et social : un expert resituera concrètement la problématique dans le contexte économique et social actuel ;
- Volet recherche : deux enseignants-chercheurs universitaires feront un état de la littérature sur la question de la souffrance au travail, de façon à partager leurs connaissances théoriques avec les praticiens souvent coupés de l'actualité scientifique

et à introduire les possibilités d'applications issues de ces théories et études;

- Volet pratique et clinique: les interventions pratiques ayant été recontextualisées par les précédents exposés, trois praticiens exerçant dans des secteurs et cadres différents présenteront les perspectives, modes d'action et outils qui leur sont propres pour faire face à la problématique de la souffrance au travail.

Chacun des volets sera suivi d'un échange-débat avec le public. Le dernier volet se conclura par une table ronde rassemblant l'ensemble des intervenants de la journée, ouvrant le débat et des échanges interactifs avec le public.

Nous vous informerons de l'évolution de ce projet dans les prochaines parutions de Fédérer. Nous espérons vous y retrouver nombreux!

D'autres projets sont en cours et à construire... avec vous! Si vous avez envie de mieux connaître nos projets et actions, y participer ou collaborer, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons aussi besoin de vous! Notre adresse mail : paca@ffpp.net.

Pour le bureau régional,

Karine Cavalieri

RHÔNE-ALPES

S'organiser? Du pourquoi au comment

Nous avons le plaisir de vous informer, qu'à l'issue de la journée « psychologues à l'hôpital», sur le même lieu, se tiendra le mardi 18 juin, à 17 h 30 une première rencontre entre les psychologues de la région Rhône-Alpes et certains acteurs de la FFPP, afin d'échanger sur vos attentes et le cas échéant de fonder un pôle régional Rhône Alpes.

Nous vous proposons de nous rejoindre, pour faire vivre la FFPP au sein de notre région.

Nous comptons sur vous.

Lolita Garnier

Correspondante Rhône Alpes
au sein de la FFPP

La Région Lorraine

Les ados rêvent-ils de boutons électriques ?

Si on reprend la métaphore de la gestation, métaphore de secours lorsqu'on veut parler d'un projet qui a germé puis grandi et expulsé avec brio dans un bain de sang final et - ô demeurés, euphorique, on peut dire que l'accouchement s'est bien passé, malgré l'absence de péridurale et malgré quelques désagréments de type aérophagie des bronches post-pascale.

Sinon ? Rien à déclarer. Le bébé se porte bien et les parents sont très contents ; fatigués, cernés, mais fiers de leur progéniture.

Si on arrête un peu la métaphore de la maternité de-celui-qui-veut-parler-d'un-projet-qui-a-abouti, dans une logique animale des mammifères évolués qui sortent toujours la même métaphore pour parler d'un projet qui a abouti, j'aurais peut-être envie de parler de cette expérience au-delà de ce truc bizarre qui gonfle et qui nous échappe.

Au commencement était la verve. Parce qu'il faut en avoir une sacré grande gueule pour se taper ce chantier titanesque. D'habitude je n'ai pas la grande gueule. Mais, en juin 2012, plus aucun projet ne pouvait me faire peur. Même pas peur de rencontrer du monde et d'échanger.

Notre fine équipe constituée, nous avons

fantasmé à voix haute sur ce qui nous semblait essentiel lorsqu'il fallait aborder la question adolescente. L'adolescent, c'est finalement celui qui s'accouche de lui-même en piochant dans les référentiels divers et variables ce qu'il y aurait de meilleur à prendre pour sa santé mentale. Rite ou pas rite, il faut qu'il avance avec sa casserole emplie de mythes familiaux et sociétaux, qu'il négocie sa sortie de cadre de la manière la moins pire possible.

"Pas de pathos", avons-nous martelé, au sein du comité scientifique. L'adolescence n'est pas un processus pathétique. Tout au plus l'est-il sous le prisme du regard du "vieux con", pathétique lui, pour le coup, et qui en parle avec cette fausse nostalgie du "C'était mieux d'mon temps ma bonne dame". Alors, on a quand même tenu à parler des sujets qui fâchent et préoccupent : les conduites ordaliques, le mal-être scolaire, la non-demande, qui sont plutôt associées à cette période honnie et dont il ne fallait pas faire l'impasse.

Et moi ? C'était quoi mon adolescence ?

Je me souviens de mes kilos en trop, de mes lunettes débiles et de mon manque d'intérêt pour la nature humaine. Taciturne et probablement "chiante" pour le commun des mortels, j'écoutais Genesis en pensant à des jours meilleurs, le jour où je serai majeure et bien vaccinée contre moi-même. Mélancolique, j'étais une énigme pour certains tuteurs qui ne cherchaient qu'à me résilier d'une adultisation déjà enclenchée dans la prime enfance.

Probablement que si je m'étais retrouvée en face d'un psy, puisque ma mélancolie d'alors déteignait sur mon apathie pour les débiles, je lui aurais dit "Va te faire foutre, blaireau".

Probablement que si un Indiana Jones fenschois s'était retrouvé en face de moi, il aurait acté cette non-demande comme une alerte pour foutre le nez dans mon cimetière.

Probablement que si j'avais été ciblée comme l'impotente désignée, je serais devenue véritablement morte avant d'avoir cherché à m'extraire du cadre plutôt proprement et avec les moyens du bord.

On a réussi à faire passer le message, selon mon référentiel et mes critères subjectifs. Les intervenants, au lieu de nous sortir leur armada de théorie(s) sur cet objet flottant non-identifié, nous ont avant tout exposé leur démarche. Nous avons eu accès à de grands moments d'épistémologie, d'inventivité dans les pratiques, et le dénominateur commun aura été celui de l'appréhension de cet obscur sujet à saisir sans la chape de représentations emmerdantes et pesantes. Pour cela, je n'aurais jamais fini de les remercier...

J'ai introduit cette Journée en disant que, finalement et/ou fatalement (barrer la mention inutilisable), je ne savais pas très bien ce qu'était l'adolescence, tout en reconnaissant avec toute ma langue de bois l'existence bien réelle de ceux-ci. Je me suis un temps demandé, en parlant, si je n'avais pas trop lu de romans, trop de Dostoïevski qui tuent le père ou trop d'histoire de névrosés qui tombent amoureux d'une adulte

magnifique qui leur apprend la vie et l'amour.

Je ne sais toujours pas ce qu'est l'adolescence. C'est encore obscur et probablement qu'il vaut mieux que ce soit obscur ; rien de pire que de se développer en ayant une idée précise de ce qui nous attend par la suite, de quoi notre avenir de vieux con en devenir sera fait.

Le contenu messieurs dames, le contenu... que dire ? À la hauteur de mes interrogations et avec la teneur et la consistance de personnes qui, comme moi, se posent des questions sans avoir la prétention d'y répondre, mais avec cette élégance de la personne humble qui ose dire "Je ne sais pas, mais je tente un truc". Nous avons donc eu accès à ce dévoilement pudique de l'intimité de la pratique et à ces différentes démarches intellectuelles qui nous montrent que, finalement, c'est l'ado qui nous pousse, nous adultes, à être inventifs, tant dans l'appréhension de la demande, de la rencontre, et des différents liens à tisser, avec des grilles de lecture différentes mais qui se rejoignent quant au diagnostic : faisons du lien !

Alors, 'tention messieurs dames, est-ce que trop de lien ne tue-t-il pas le liant non plus, l'essence de la relation ? C'est aussi une des questions que je me suis posée.

À trop vouloir travailler le maillage on en perdrait presque le sujet...

À vouloir trop répondre aux demandes diverses et paradoxales de l'Institution qui a à cœur de ficher dans des cases, n'en perdrait-on parfois pas l'envie légitime de l'ado qu'on lui foute la paix ?

À trop vouloir tricoter un pull avec des belles tentatives de liens, ne tricoterait-on pas une camisole de force en laine toute douce ?

À trop vouloir être empathique avec la souffrance de l'ado qui souffre, peut-être à juste titre, d'user sa santé mentale récemment acquise à vouloir s'insérer coûte que coûte dans une société malade, n'allons-nous donc pas créer ce que j'appellerais de mes vieux "un encroûtage massif vers l'assistanat psychologique de celui-qui-DOIT-faire ses expériences croûtes que croûte(s)"?

Merde alors.

Pas de constat d'impuissance : l'adolescent a mille et une vies à construire, il ne reste plus qu'à se casser la gueule une fois ou deux devant la neutralité malveillante du psychologue.

Pas de constat de puissance : le psychologue n'a pas réponse à tout.

« Nous sommes tous des farceurs : nous survivons à nos problèmes. », aurait dit le prophète roumain, Emil Cioran..."

Virginie Tchemodanov,

Présidente CRL FFPP.

Dans le cadre du cycle de conférences
« De la petite enfance au grand-âge : le travail du psychologue »,
la coordination régionale aquitaine F.F.P.P. vous propose :
jeudi 30 mai 2013, à 20h,
Complexe de la République – Salle 707
(8, rue Carnot. 64000 Pau)

Prévention et accompagnement du jeune enfant et de sa famille: la place du psychologue

Anouk Fonchain, psychologue en service de maternité

Sandrine Charuel, psychologue en centre maternel et en crèche

Véronique Surun, psychologue en relais d'assistante maternelle

Entrée 2 euros
Tout public

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie
Membre français de l'EFPA

efpa
European Federation of Psychologists' Associations

L'AEPU et la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie

organisent une réunion-débat

le 1er Juin 2013 de 10h à 13h30 à Paris

Institut de psychologie à Paris Descartes Boulogne

Propositions d'évolution des nomenclatures de diplômes

- Etat d'avancement du dossier « Nomenclatures de diplômes » - Présentation réalisée par Daniel GAONAC'H, conseiller scientifique à la DGESIP
- Point d'actualité sur les rencontres entre les organisations de psychologues et le MESR au sujet de la Licence début 2013

Sont conviés tous les adhérents, les correspondants AEPU, les responsables de diplômes, les directeurs d'UFR et de Départements, les directeurs de Laboratoires, les représentants des organisations de psychologues…

http://www.aepu.fr

http://www.psychologues-psychologie.net/

Les psychologues et les RASED

RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Jacques Garry,

Chargé de mission Éducation.

Les psychologues et les RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Les RASED ont été créés par le ministère de l'éducation nationale en 1990. Ils comprenaient des psychologues scolaires, des rééducateurs en psychomotricité et des pédagogues spécialisés en vue d'apporter une aide aux élèves en difficulté dans le système scolaire du premier degré. Les RASED prenaient la relève de structures plus anciennes (GAPP) qui remplissaient des missions sensiblement identiques. Ces structures ont été très utiles et de nombreux enfants lui doivent une remise en route des apprentissages ou, à tout le moins, une atténuation des souffrances dans l'école, ce qui n'est pas négligeable. Cependant, ces RASED ont évolué dans le temps, ils sont devenus, par la pression des institutions, des structures de plus en plus pédagogiques au détriment d'approches plus généralistes et diversifiées. Cela s'est traduit par la disparition des maîtres rééducateurs au profit des seuls pédagogues et aussi par un essai d'inféodation des psychologues scolaires à une réponse de plus en plus pédagogique à des demandes diversifiées.

Les RASED n'ont pas été une réponse pluridisciplinaire sauf en de rares cas. Les psychologues se sont souvent trouvés dans une situation délicate, coincés entre des demandes d'aide à caractère ouvertement psychologique et des exigences de « rendement » pédagogique relayées par la hiérarchie de l'éducation nationale. Les conflits se sont alors multipliés au sein des RASED. Les psychologues scolaires ont maintenu avec difficulté une portion de leur activité en dehors des RASED pour répondre aux nombreuses demandes non directement pédagogiques. La hiérarchie voulant réduire l'activité des psychologues à la stricte appartenance aux RASED, elle s'appuyait sur le fait que les psychologues étaient statutairement des maitres « chargés de psychologie » donc surtout des « maitres » (on voit ici l'importance des statuts dans une administration qui joue habilement sur des registres différents selon ses besoins)

Les organisations de défense des psychologues se sont trouvées elles-mêmes divisées sur la question de l'activité des psychologues scolaires dans les RASED. Certaines comme le SPEN (Syndicat des Psychologues de l'Éducation Nationale) puis le SNP (Syndicat National des Psychologues) prônant une distinction franche des prises en charges, d'autres plus proches des organisations syndicales enseignantes (AFPEN, SnpsyEN, SGEN CFDT...) défendant l'existence des RASED en l'état dans un souci corporatiste enseignant.

Bien entendu, les positions ne sont pas figées et des évolutions récentes permettent des rapprochements entre organisations...par exemple dans le cadre du POPSYDEN.

Ce qui importe ici est le positionnement des psychologues face aux demandes qui leur sont adressées. Celles-ci sont le plus souvent très ouvertes même si elles expriment la détresse des enfants, des enseignants et des familles face à l'échec scolaire et/ou des troubles aigus du comportement dans l'école. Les réponses ne peuvent être que diversifiées d'où l'intérêt d'une prise en charge pluridisciplinaire -pédagogique, sociale, psychologique, médicale- qui n'a pas pu voir le jour institutionnellement.

Les RASED ne sont donc au mieux qu'une réponse partielle. Leur quasi disparition annoncée en 2010 (ce qui n'est pas encore totalement acté) va rendre encore plus difficile le suivi des enfants qui rencontrent de difficultés d'adaptation dans le système scolaire.

Des relations complexes dans les RASED

Les psychologues scolaires se sont souvent sentis en conflit avec certains de leurs collègues pédagogues ou rééducateurs par un empiétement des compétences : cela tenant surtout au flou du statut de chacun. Les pédagogues spécialisés (option G) revendiquant une approche globale des échecs scolaires s'appuyaient sur une formation « psychologisante » voire carrément psychanalytique dispensées dans leurs centres de formation.

Les psychologues scolaires pouvaient en prendre ombrage ou ne plus savoir quelle attitude adopter dans les réunions de concertation. La tentation du repli sur soi pour ces derniers étant grande, cela n'a fait que renforcer la suspicion du corps d'inspection d'une fuite des psychologues vers une pratique clandestine de la psychopathologie dans les écoles. À cela, s'est ajoutée l'évolution du niveau de recrutement des psychologues scolaires qui sont passés d'une vague formation universitaire en psychologie à une très solide formation donnant droit au titre. Cependant, l'éducation nationale a su cultiver le paradoxe car cette évolution est surtout le fait des candidats enseignants au poste de psychologue (voire au choix des formateurs des centres de formation) qui ont engagé à leur frais une formation universitaire de haut niveau en psychologie. Les psychologues scolaires sont ainsi devenus en quelques années d'authentiques psychologues bien au-delà de la simple obtention d'un diplôme dérogatoire à la loi de 1985(DEPS). Le ministère bénéficie encore de l'effort de son personnel pour améliorer le service au profit des usagers sans que cela ne lui coûte rien.

Une évolution en dents de scie

Les RASED ont évolué progressivement vers un fonctionnement plus harmonieux en tenant compte d'autres intervenants dans les écoles comme les services de soins et de rééducation ambulatoires, SESSAD, etc.

Bien des insuffisances subsistaient mais rien de ne pouvait justifier la défiance et le renoncement du ministère à leur encontre. En 2009, le MEN a engagé une refonte de la prise en charge spécialisée en privilégiant le rôle des professeurs des écoles dans les classes. Il n'a agi que par pure tactique économique en cherchant à resserrer les effectifs d'enseignants situés en dehors des classes. De ce point de vue on comprend que les psychologues scolaires se soient sentis concernés, n'étaient-ils pas eux aussi des enseignants spécialisés aux yeux de leur employeur ?

Aujourd'hui les dénégations du MEN ne permettent pas encore de trancher sur le sauvetage de la profession car l'absence de toute concertation sur l'évolution du statut et des missions des psychologues dans le système éducatif (voir article du précédent Fédérer N°68) n'est pas rassurante. Les ministres changent, la logique administrative reste immuable.

Faut-il lutter pour le maintien des RASED ?

Oui, pour maintenir une structure en dehors de la classe qui offre aux enfants un espace de réflexion et de travail plus apaisé propice aux apprentissages...

Cependant une redéfinition du travail en réseau est nécessaire dans l'éducation nationale à tous les âges des enfants et adolescents, les RASED sont une réponse partielle et incomplète à des demandes plus diversifiées. Les psychologues de l'éducation nationale peuvent œuvrer à cette transformation.

Retour d'expérience sur la recherche d'emploi d'une jeune diplômée

Johanny HOSPOD, diplômée en juillet 2011

Bon, eh bien ! ça y'est, c'est fait! Cinq ans d'études, un bout de papier et je suis psychologue. Jeune diplômée pleine d'enthousiasme, je me refusais d'écouter ma tutrice de stage sur la difficulté pour trouver un emploi. Certes, nous sommes en pleine crise, certes, la psychologie est un domaine difficile, mais j'allais nécessairement passer au travers de ces problématiques. Pourtant, j'ai choisi une branche relativement épargnée : la psychologie du travail. Non par vénalité, mais bien par intérêt professionnel. Je savais donc dès le départ que j'allais devoir m'imposer, imposer ma déontologie et ma plus-value à des recruteurs qui ne jurent que par d'autres formations moins contraignantes.

J'ai donc fait comme tout bon chercheur, j'ai cherché. J'ai passé des journées entières, ordinateur dans une main, téléphone dans l'autre, à contacter de multiples entreprises, dans des domaines aussi divers que variés. Bon nombre de mes prises de contact n'ont jamais donné de réponse. Le patron d'un cabinet d'accompagnement à l'emploi a même eu la gentillesse de me recevoir pour me dire que j'étais beaucoup trop jeune, que je ne trouverai jamais de poste et qu'il fallait que je me reconvertisse tant qu'il était encore temps.

Bien décidée à ne pas l'écouter, j'ai continué sur ma lancée. Un mois plus tard, je décrochais un poste à temps plein en CDD dans une association d'aide à l'insertion professionnelle, pour effectuer des bilans de compétences approfondis. J'y suis restée trois jours. Je vais faire l'impasse sur le mépris du directeur envers la psychologie et surtout envers les jeunes diplômés. Outre cela, je me confrontais à des bénéficiaires très mal orientés, souvent en souffrance et nécessitant sans doute un accompagnement autre que professionnel. Tout cela dans des bureaux individuels très mal isolés, où même le plus petit des chuchotements était distinctement perceptible. Compliqué alors de mener un entretien qui est censé rester confidentiel !

Retour à zéro. Aucune nouvelle piste. J'ai continué à chercher un poste, de 9h à 18h tous les jours. Trois semaines plus tard, je suis contactée par une entreprise qui voulait à tout prix un jeune psychologue pour améliorer la déontologie du service ressources humaines. J'ai donc été embauchée en intérim pour une durée de 6 mois, pour faire du recrutement, principalement. C'était en octobre 2011. En décembre, la DRH m'a convoquée. Très contente de moi, elle a souhaité m'embaucher en CDI à la fin de mon contrat. Comment refuser ? Depuis, mes tâches ont évolué pour coller parfaitement à mon cursus. J'effectue des bilans professionnels pour les salariés demandeurs, je crée des outils psychométriques, j'accompagne les personnes en situation de handicap dans leur insertion

professionnelle au sein de l'entreprise.

Mais cela ne m'a pas suffi. Toujours désireuse de découvrir de nouvelles expériences, j'ai décidé de m'investir dans la profession et plus spécifiquement dans la FFPP. Je me suis d'abord rendue à la signature du Code de Déontologie en février 2012, puis j'ai participé aux Entretiens Francophones de la Psychologie en tant qu'intervenante. J'ai essayé d'être présente aux différents rassemblements organisés, afin de me faire connaître et d'exposer ma motivation aux membres de la FFPP. Quelques réunions plus tard, me voici membre du bureau Ile-de-France et plus spécifiquement secrétaire. Pourquoi cet investissement ? Et bien, je ne souhaitais pas perdre ce contact avec les autres professionnels de la psychologie. En entreprise ou ailleurs, le psychologue est souvent isolé. J'estimais, et estime toujours, qu'il est nécessaire de communiquer régulièrement entre nous et de partager nos expériences, peu importe le cursus choisi. Qui plus est, la psychologie du travail n'est pas la branche la plus représentée à la FFPP. J'espère donc humblement apporter mon complément à une structure comprenant déjà de multiples facettes !

J'ai la chance d'être professionnellement accomplie ; savant mélange d'opportunités et de motivation. Si j'avais donc le moindre conseil à donner à de nouveaux jeunes diplômés, c'est d'être vigilant sur les tâches proposées et sur la déontologie du lieu de travail.

Quand l'infraction psychique volontaire et délibérée sera-t-elle reconnue par la Loi ?

Témoignage : Je partage ici une expérience qui intéresse tous les collègues lançant leur activité libérale en cabinet.

Pour l'essentiel :

Le 10 février 2013, je crée mon statut d'auto-entrepreneur. Le 23 mars, je suis, au téléphone, démarchée par une société créatrice de sites internet. Le 24 mars, je reçois la personne qui m'a contactée et je signe un contrat. Le même jour, après avoir signé, j'apprends que le délai de rétractation de 7 jours ne vaut que pour les consommateurs et non pour les professionnels. Je joins immédiatement mon avocat. Le 25 j'appelle le siège de la société pour annuler le contrat. Le lendemain matin, 26 mars, je leur fais parvenir ma demande par lettre accusé réception. Aujourd'hui, 30 avril, je n'ai toujours aucun retour de ma demande d'annulation.

Développons un peu :

Diplômée d'un master professionnel en psychopathologie psychanalytique, après avoir travaillé en institution, je crée mon statut d'auto-entrepreneur le 10 février dernier pour ce qu'il accorde, dans les premières années d'activité, de simplicité et de facilité quant à la gestion de ce que l'on nomme communément la « paperasse ».

Le 23 mars, je suis démarchée par une société, qu'en tant que psychologue, me dit-on, je dois sûrement connaître. Je n'en ai jamais entendu parler. Cette société propose la création de sites internet pour les travailleurs indépendants tels que les avocats, les thérapeutes, les entrepreneurs en général. Étant devant mon ordinateur, j'ai le reflexe de vérifier immédiatement sur la toile ce qu'il s'en dit. Leur site semble sérieux, présente de nombreux témoignages d'avocats, une interview sur chaîne d'informations reconnue etc. Au bénéfice de la qualité de présentation de la société, j'accorde un RV pour le lendemain à cette jeune femme clairement haut-pressante. En effet, je me retiens de ne pas la remercier immédiatement car je suis prise dans les angoisses du lancement de mon activité lesquelles se résument à cette simple question :

Comment avoir des patients ?

Les médecins, eux-mêmes extrêmement sollicités, quand ils se laissent approcher n'en restent pas moins pour la plupart inaccessibles (constat que je fais après avoir envoyé des centaines de courriers à mes confrères et

consœurs). La mise en place d'un réseau est quoi qu'il en soit un travail de longue haleine. Cette question Comment avoir des patients ? est donc cruciale car c'est sur elle que la société en question appuie pour vendre ses services. C'est une démarche typiquement commerciale qui utilise l'angoisse de l'autre pour parvenir à ses fins en faisant miroiter ce qui s'appelle un Idéal et qui est, par définition, illusoirement salvateur.

Le lendemain, jeudi 24 mars 2013, étant donc aux prises avec les problématiques du lancement, je reçois la personne qui m'a démarchée. Elle me présente les services de la société pour laquelle elle travaille, soit la création de sites internet. La technique est nettement intrusive, envahissante. Le débit de parole est en flux tendu et continu. Dans le langage commun, on parle de « techniques agressives de vente ». Je vous donne ici un léger aperçu :

La jeune femme arrive, ponctuelle mais imprévisiblement accompagnée. « C'est un collègue qui gère les dossiers avocat » dit-elle en entrant. (Le collègue en question n'aurait-il pas pu attendre ailleurs ?).

Dans un premier temps, elle met en avant l'évolution phénoménale de la société ces 10 dernières années. Puis, elle joue sur les fragilités narcissiques qui sont au fondement psychique de tout un chacun et argue le genre d'argumentaire suivant : nous choisissons nos partenaires et à ce titre nous ne travaillons qu'avec les personnes les plus sérieuses, les plus prometteuses. Plus vous gagnez d'argent, plus nous en gagnons.

Aujourd'hui, nous sommes tous de la génération internet. Tout passe par internet. Notre but est de créer pour vous la meilleure visibilité qu'il soit pour que vous soyez contactée au maximum. Etc.

N'ayant pas les moyens financiers de prendre quelque risque que ce soit, je n'ai qu'une seule question en tête :

Combien ? Combien cela va t'il me coûter ?

Très commercialement professionnelle, elle me présente les choses sur la base d'une tarification qu'aucun auto-entrepreneur ne peut envisager, pour finalement me dire que ce qu'elle propose ne sont pas ces impossibles milliers d'euros, mais à peine 300 euros par mois (sur une durée de 48 mois) pour : la création du site, sa maintenance, son suivi, son référencement etc. L'argumentation se tient. J'ai un rendez-vous autre qui m'attend. Le contrat se signe.

Préférant dire quelques mots sur ce qui suit la signature, qui m'aura beaucoup appris et que je désire partager avec vous, je passe ici l'ensemble des détails du déroulement du rendez-vous.

Le contrat a donc été signé à partir de ce que l'on appelle un « one-shot », c'est à dire un contrat, entre professionnels, signé lors d'une seule et première entrevue. Je prends le temps de me pencher dessus et j'apprends qu'aucun délai de rétractation n'existe pour les contrats entre professionnels. Même dans le cadre de ces contrats « one-shot ». L'angoisse se transforme alors en panique et la rapidité avec laquelle l'avant/après prend le devant de la scène mute tout cela en un net événement traumatique. Je suis en effet dans un état de sidération et de vif affolement, physiologique et psychique. Les somatisations sont instantanées : les troubles du sommeil avec hypertension généralisée et les troubles de l'alimentation sont massifs. Les techniques de vente dites « agressives » ainsi que les procédés d'intimidation ont pour conséquence des réactions de défenses psychiques qui ne se font également pas attendre : l'anxiété est aigue, le sentiment ici compréhensible d'intrusion se lie à une hypervigilence du survie mise en place par le système hormonale et le cerveau reptilien. La symptomatologie est une de mes

spécialisations. Je reconnais donc aisément les signes de l'effraction psychique ce qui me permet de les mettre en mots, de commencer à prendre du recul et de bénéficier d'une réactivité immédiate.

Je contacte mon avocat le jour même. J'appelle le siège social pour leur demander l'annulation du contrat signé la veille et je leur confirme ma demande en leur envoyant une LRAR moins de 48h après la signature. Les techniques d'intimidation continuent. Un rendez-vous téléphonique est fixé afin de répondre à ma demande. A l'heure convenue du rendez-vous, un commercial – un homme imposant cette fois-ci – m'appelle et me dit qu'il est en bas de mon cabinet ! Je l'y rejoins. Les arguments de vente précédemment avancés par sa collègue sont à nouveau développés. Constatant que je ne peux revenir sur ma décision d'annuler le contrat, il propose une négociation particulière et je vous laisse en juger : soit vous acceptez mon offre de diminuer le montant des mensualités, soit vous payez la totalité des mensualités comme stipulé à l'article X concernant la rupture du contrat. Je le salue. Il part.

À ce jour, Mardi 30 Avril 2013, je suis sans retour aucun de ma demande d'annulation. Les psychologues semblent être une nouvelle cible de plus en plus convoitée par les démarchages commerciaux. Je vous dis donc,

À suivre…

Le désastre de la crise

Dominique Szepielak

Chargé de Mission Crises et Désastres

Du 5 au 6 avril 2013, le standing committee de l'EFPA consacré au trauma s'est réuni en Slovaquie. Peu expérimentés, dans le domaine du trauma, les psychologues de Bratislava nous ont demandé d'intervenir en tant qu'experts pour leur apporter une approche sur cette question. Nous avons apporté à nos hôtes des notions de base sur le trauma, et fait part des statistiques et en particulier, celles concernant la résilience des traumatisés. Nous leur avons proposé un retour sur expérience concernant les derniers évènements traumatisants, dont celui sur le massacre sur l'île d'Utoeya en 2011. Cette île, à l'origine joyeuse et lieu de liesse, est actuellement évitée par les familles qui y ont perdu un proche. Encore aujourd'hui, la population de certains villages est profondément marquée par l'événement, se repliant quasiment sur elle-même.

De plus en plus de pays nous font cette demande d'intervention, tant dans le cadre de la formation, que dans celui de la sensibilisation au trauma. Prochainement des représentants se rendront en Russie pour faire part de nos travaux.

Au cours de notre réunion, nous avons ensuite partagé nos réflexions et nous nous sommes attardés sur le cas dramatique de la Grèce. La présidente de l'association des psychologues grecs, aussi membre du groupe, nous a fait part de l'extrême pression fiscale exercée sur la population. Beaucoup de psychologues ne peuvent plus exercer, les priorités de la population étant désormais ailleurs. Dans ses propos, nous avons ressenti qu'une réelle rupture sociale se mettait en place. Ainsi, actuellement, tous ces psychologues qui ont investi des études longues pour exercer leur art, se retrouvent en grande précarité. Faire des études, actuellement, en Grèce, devient une question de fond. Où se situent désormais les priorités ? Se pose la question du devenir de la profession en Grèce. S'il n'y a plus de demande, même dans les hôpitaux, la psychologie risque

de devenir la profession d'une minorité et/ou de privilégiés, cela risque par conséquent de nuire à toutes les avancées, voire même nuire au code de déontologie de la profession dans ce pays. Semble ainsi actuellement se poser en Grèce la question de la pérennité de la profession. Concernant la population, la présidente de l'association des psychologues grecs fait donc déjà un constat alarmant :

- Personne ne voit la fin de la crise et la population est désabusée,
- Pas de travail et beaucoup de psychologues se reconvertissent,
- Pas d'espoir, cela fait quatre ans que la crise est installée,
- Plus de divorces, quelque chose de positif, mais aussi, les individus se sentent fragilisés et restent ensemble malgré la souffrance, voire malgré la violence dans le couple,
- Recrudescence de suicides (3 000 selon les médias),
- Solidarité, mais largement insuffisante,
- Sentiment d'être abandonné par l'Europe,
- Beaucoup ont tout perdu, n'ont plus de maison,

Il y a visiblement un désastre qui s'abat sur toute la population grecque suite aux effets de la crise. Les propos de la présidente de l'association des psychologues grecs interpellent. La semaine dernière, l'association des psychologues de Chypre nous a adressé un mail nous demandant des procédures pour pallier le désespoir de la population et endiguer la contagion de suicides qui touche les étudiants et la population en général. Dans ces pays semble se poser la question de la relève intellectuelle et psychosociale… Maslow dans sa réflexion sur la pyramide des besoins qu'il aborde dans Motivation et Personnalité semble hélas rappeler que dans la précarité, ce qui élevait une civilisation, peut disparaître sans autre procès, et prédisposer à la régression sociale.

Le Forum fait peau neuve !

Frank Lacal

Le Forum de la FFPP a changé ! Son interface est maintenant plus claire, plusieurs fonctionnalités ont été ajoutées. Les nombreux échanges toujours renouvelés qui y prennent place vont pouvoir continuer. Parmi ceux-ci, ces derniers temps, plusieurs portent sur le Forum lui-même, non pas sur le fond mais sur la forme, sur ce qui pourrait être autrement quant aux échanges qui y prennent place.

Depuis plusieurs années, le Forum est un lieu de ressources pour tous ceux qui cherchent un poste, la seule rubrique d'offres d'emploi compte plus de 500 pages, un sujet sur les lettres de motivation et les CV permet une aide à ceux qui s'interrogent face au marché de l'emploi, d'autres trouvent soutien dans les moments de découragements …

C'est aussi un lieu d'échanges pour ceux qui recherchent spécifiquement des informations sur la Fonction Publique Hospitalière, la Justice, ceux qui ont une activité libérale ou d'autres lieux d'exercice encore.

C'est bien entendu un lieu de rencontres pour certains qui ont le plaisir de se découvrir parfois voisins ou issus de la même promotion. C'est l'endroit où peuvent se nouer des collaborations, à travers des échanges qui continueront par messagerie privée. Là encore, le Forum remplit pleinement sa fonction de lieu de création de contact.

C'est le lieu où il est possible d'avoir un avis, des renseignements sur une formation, sur la déontologie, des conférences, de trouver des articles introuvables et bien d'autres choses encore.

C'est aussi un endroit où tous peuvent donner leurs avis quant à une situation qui laisse un participant dans la difficulté d'élaboration, chacun peut alors donner sa propre lecture selon l'orientation qui est la sienne ; les avis s'affinent, se précisent, les échanges permettent une meilleure compréhension au fil des messages et des questions posées, tirant d'embarras un confrère et … son patient.

C'est aussi un lieu de connaissance des établissements ou organisations, des différentes conventions collectives, des règlementations en général. Et il faut avoir une pensée particulière

pour les étudiants qui peuvent y trouver un reflet de la diversité des courants et des pratiques en psychologie.

C'est tout simplement un lieu où il est possible de lire, d'apprendre sur les pratiques d'autres, auprès de tous les publics qui bénéficient des interventions des psychologues, la possibilité d'échanges d'expériences, de découverte de thérapies innovantes, de courants peu connus en psychologie.

Et puis, c'est aussi le lieu pour des échanges parfois vifs, des fois houleux voire vigoureux sur tout ce qui touche à la profession, sa place, sa structuration toujours en marche. Plusieurs participants ont pu à l'occasion faire part de leurs préoccupations quant au ton des échanges, certains appelant à l'application de la Déontologie. D'autres fois, c'est l'anonymat qui semble faire l'objet de débats et d'autres fois encore, bien entendu, la modération.

C'est en bref un lieu utile, attachant et bien des fois surprenant, un outil important au service de la profession comme en attestent les témoignages de nombreux utilisateurs qui y ont trouvé ressource.

C'est aussi un lieu où il est parfois difficile de s'exprimer, des remarques piquantes, parfois virulentes et clairement dirigées vers un participant y ont cours.

C'est aussi un lieu de silence, celui de ceux qui disent ne pas oser s'exprimer par crainte de s'exposer à des remarques blessantes, le silence de ceux qui disent quitter le Forum parce qu'il semble que ce soit trop ardu d'y élaborer quoi que ce soit sans se faire attaquer.

Voyons dans la déception affichée – et médiatisée – de ceux qui se manifestent ainsi une marge possible de progrès pour cet outil important au service de la profession.

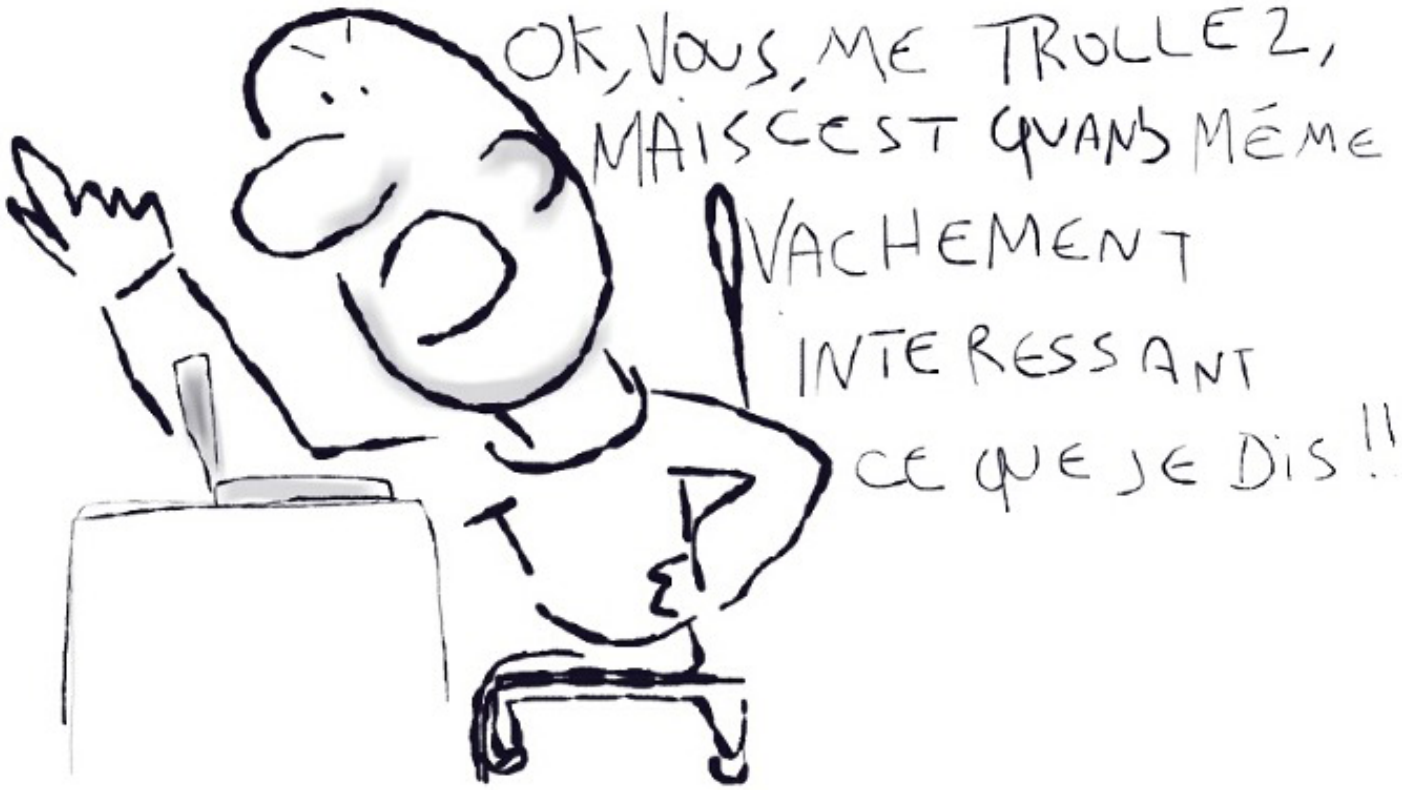

Les Brèves

La FFPP et vous

La FFPP a cette année 10 ans d'existence. Voulue par les organisations de psychologues, la FFPP a adopté, lors de sa création, des statuts qui fondent les missions qu'elle s'est donnée. Sa volonté est de poursuivre son action sur la base des orientations votées lors de son dernier congrès en janvier 2013.

Ces 10 ans doivent cependant être l'occasion, pour la FFPP, d'une réflexion sur elle-même, au service des psychologues et de la psychologie. C'est pourquoi nous sollicitons votre collaboration en vous invitant à répondre au bref questionnaire qui suit, que vous soyez ou non adhérent.

Ce questionnaire vise d'abord à évaluer dans quelle mesure l'action de la FFPP est conforme aux objectifs dont elle s'est dotée par ses statuts. Son ambition fédérative, qui demeure, visait à promouvoir l'action des psychologues par une démarche de rassemblement : c'est le principe de cette démarche qui est notamment interrogé dans le questionnaire.

Le questionnaire est bien évidemment traité de façon anonyme.

Nous vous remercions grandement de votre participation et vous serez prochainement informés des modalités publiques qui accompagneront ce bilan des 10 ans auquel contribuera l'analyse des résultats à ce questionnaire.

Pour répondre au questionnaire :

http://www.psychologues-psychologie.net/limesurvey/index.php?sid=53364&lang=fr

CAF résidentiel en juin

Les samedi 8 et dimanche 9 juin, la FFPP organise un Conseil d'Administration Fédéral résidentiel. Ce week-end de travail coïncide avec les 10 ans de la FFPP. Ce CAF sera donc également l'occasion d'échanger et de débattre dans la suite de notre congrès de Janvier. Nous souhaitons ce week-end riche de rencontres et de paroles qui doivent permettre d'accompagner le bilan des 10 ans et l'avenir à tracer pour la FFPP.

2 étudiantes pour faire parler la FFPP

Cette année au congrès de gérontologie qui s'est déroulé au Palais des Congrès de Paris, du 7 au 9 avril, pour la première fois, les psychologues étaient représentés. Etudiantes, nous étions chargées de tenir et représenter le stand de la FFPP, expérience très enrichissante aussi bien pour l'association que pour nous même.

C'était l'occasion de faire connaitre la FFPP, son action pour défendre la profession et sensibiliser les autres professionnels aux différentes situations que peut rencontrer le psychologue travaillant en institution: la reconnaissance de son statut, sa fonction et sa valeur ajoutée. Nous avons pu rencontrer des professionnels de santé avec lesquels nous seront amenées à travailler, échanger sur nos pratiques et élargir notre réseau professionnel.

Enfin, cela nous a permis, à nous Étudiantes, de nous investir pour notre profession future: cela nous donne une motivation supplémentaire dans notre travail universitaire malgré les nombreuses difficultés que nous percevons dans la profession et qui pourraient nous décourager.

Pour ces raisons, nous sommes convaincues que la FFPP à un grand rôle à jouer pour défendre notre profession, la faire connaitre, et reconnaître. À nous, psychologues, étudiants en psychologie de nous mobiliser pour faire avancer notre pratique et la reconnaissance de nos fonctions.

Marianna Ballossini
(École des Psychologues Praticiens).

Kessie Lucianaz
(Institut d'Enseignement à Distance, Paris 8).

Grève le 28 mai

La FFPP soutient l'appel à mobilisation des psychologues de la FPH et de la FPT et le mouvement de grève du 28 mai initié par la CGT sur des revendications qui nous semblent essentielles.

Le texte d'interpellation des pouvoirs publics cité provient d'un travail commun de plusieurs associations de psychologues, dont la CGT et la FFPP. Ce texte prouve qu'au-delà des champs épistémologiques différents et des pratiques diverses, nous pouvons collectivement défendre des objectifs communs pour NOTRE profession et dans l'intérêt des personnes que nous recevons chaque jour.

Retrouvez l'appel à la mobilisation : http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=264&Itemid=161

Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme 2013

La journée mondiale de sensibilisation à l'autisme a été promulguée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2008 et fixée au 2 avril.

À cette occasion, la ministre a énoncé à l'Assemblée nationale, lors de la séance d'actualité, les cinq axes du Plan autisme 2013-17 : prévention et détection précoce, accompagnement des parcours, soutien aux parents, formation, recherche.

Elle a notamment indiqué que tous les établissements devront respecter "les bonnes pratiques comportementales et développementales" de prise en charge recommandées par la Haute autorité de santé (HAS).

Elle a également affirmé que les centres d'action médico-sociale précoce (CAMPS) seraient rénovés pour les ouvrir aux nouvelles méthodes qui sont désormais préconisées.

Par ailleurs, la ministre a annoncé lors d'une interview, la création d'un "grand portail Internet dédié à l'autisme où seront présentés les connaissances, mises à jour en fonction des avancées de la recherche, mais aussi le suivi du plan et l'offre de prise en charge".

Des formations seront proposées aux aidants et la création de centres de répit, qui sont au nombre de 40 aujourd'hui, sera poursuivie.

La ministre souligne aussi que les associations et les personnes autistes seront étroitement associées au suivi du plan par le biais du Comité national de l'autisme.

Retrouvez le plan autisme : http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2012-2013/20130195.asp#P335_64654

Bibliographie sur l'autisme , : http://mssh.ehesp.fr/wp-content/uploads/2013/04/biblio_autisme.pdf

Psychologues scolaires : les associations disent « stop à la psychanalyse ! »

Nous pouvons inviter le lecteur à voir ce texte de Laurent Pradal :http://www.vivrefm.com/infos/lire/1278#complete_news_content.

Il pose des problèmes qui sont souvent évoqués et bien souvent oubliés : la place de la psychanalyse dans le traitement de certains troubles. Les psychologues scolaires sont loin d'être bien formés à la psychanalyse et le plus souvent ils le sont dans d'autres secteurs et champs de connaissances théoriques (cf. formation à Lille ou Aix en Provence). Cependant, cette réaction des 5 associations (Le Collectif Egalited, Autisme France, Hyper Supers TDAH France, l'Unapei et la Fédération française des Dys) en question soulève un problème bien plus grave que le programme du congrès de l'AFPEN : l'insuffisance de la formation continue des psychologues scolaires. En organisant son congrès, l'AFPEN prête le flanc à des critiques alors qu'elle n'est pas seule responsable de la situation, cependant, comme elle se présente comme moteur de la formation continue, elle est attaquée. C'est logique !

Sur le fond les 5 associations se font le relais de critiques anciennes concernant surtout le traitement de l'autisme dans les écoles. Les psychologues scolaires ne sont pas responsables du traitement mais essentiellement de l'intégration des enfants autistes dans les établissements. Pour ce qui est du dépistage, ils ne sont pas assez compétents et encore moins pour le suivi thérapeutique.

Je trouve étrange ce type d'attaque contre les psychologues scolaires, elle ne me parait pas justifiée mais fait écho à une remise en cause de la place des psychologues dans les écoles. Il est grand temps que ces psychologues s'en préoccupent car ils vont être menacés de plus en plus souvent. C'est à la fois le signe qu'ils sont reconnus et aussi qu'ils sont considérés comme pas assez compétents. Il y a là un champ de réflexion intéressant mais aussi très miné: le MEN est en embuscade.

NB: la présence de L'UNAPEI dans le groupe des 5 est de loin l'aspect le plus important. C'est une association qui a l'oreille des dirigeants politiques et qui pèse lourd.

Jacques Garry

Publications du DSM 5

La division de psychologie Clinique de la très vénérable British Psychology Society très influente en UK , AUS NZ, Canada, Inde etc... vient de lancer une attaque frontale contre le diagnostic psychiatrique à la base des classifications psychiatriques et contre le modèle bio- médical de la maladie mentale (DSM et surtout NIMH). Les psychologues britanniques entrent en guerre....

http://www.guardian.co.uk/society/2013/may/12/psychiatrists-under-fire-mental-health

Les psychiatres se divisent face au DSM-5, nouveau guide des maladies mentales :

http://www.la-croix.com/Actualite/France/Les-psychiatres-se-divisent-face-au-DSM-5-nouveau-guide-des-maladies-mentales-2013-05-15-960374

Rejoindre la CNCDP

La CNCDP recrute régulièrement de nouveaux membres pour venir participer à ses travaux. Récemment, la commission a élaboré une fiche permettant à toute personne souhaitant postuler de connaître dans le détail la charge de travail que cela représente et les éléments de compétence attendus.

Si le travail de la CNCDP vous intéresse et que vous souhaitez la rejoindre, vous pouvez consulter cette fiche : http://www.cncdp.fr/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=5&Itemid=24

Psychologues dans la fonction publique hospitalière

Se préparer au concours

Objectifs de la formation :

La résorption de l'emploi précaire dans la Fonction publique hospitalière (Décret n° 2013-121 du 6 février 2013) implique l'organisation de concours internes pour les psychologues déjà employés au sein de l'établissement organisateur et sous conditions d'éligibilité dont les critères sont définis dans le décret d'application.

La FFPP a souhaité accompagner les psychologues qui sont concernés par cette disposition en proposant une journée de formation axée sur la préparation du concours. Cette formation est proposée par Marie-Thérèse Fourgeaud. Psychologue clinicienne, elle a exercé ses fonctions à l'hôpital psychiatrique durant plus de trente six ans dans des services très divers, géronto psychiatrie, Unité pour malades difficiles, psychiatrie adultes de secteur, consultations en pédo psychiatrie avec prise en charge spécifique des adolescents. Parallèlement à ce parcours clinique orienté par la psychanalyse, elle a eu à la fois un parcours formateur et un engagement syndical très actif pour la profession psychologue.

La préparation du dossier et présentation devant le jury seront les thèmes majeurs de cette journée.

Lundi 30 septembre 2013

9h30- 13h

- Accueil et présentation des participants.
- Expression des attentes, besoins et motivations.
- Présentation du programme
- Présentation et analyse des textes en vigueur concernant le concours de recrutement dans la fonction publique hospitalière

14h-17h30

- Le dossier, sa constitution, sa présentation questions/réponses
- La présentation devant le jury, mise en situation, questions/réponses

Taille du groupe 10 à 12 participants

Tarif : Adhérents FFPP : 96 € Public : 137 €

Lieu de la formation : Paris

Renseignements et Inscriptions : contacter Christine PEPIER

FFPP Formation 71 av Edouard Vaillant 92774 Boulogne Billancourt cedex

E-Mail secretariat@ffpp.net tél 01 55 20 54 29 fax 01 55 20 54 01

Vous retrouverez toutes les conditions d'inscription sur le site de la FFPP, rubrique formation.

Rappel des actions de formation de la FFPP

Concernant les formations proposées par la FFPP, vous les trouverez inscrites sur le site de la FFPP dans l'onglet déroulant «formation»: http://www.psychologues-psychologie.net/index.php

N'hésitez pas à contacter Jeannine Accoce responsable du siège de la FFPP : siege@ffpp.net

L'ensemble des formations sont organisées sur Paris, en région et peuvent également avoir lieu sur un site professionnel selon les demandes.

Retrouvez le détail des formations proposées sur le site de la FFPP.

Brigitte Guinot,
chargée de mission formation.
brigitte.guinot@ffpp.net

Manifestations Professionnelles

Enfant... Point-s de repère(s) ?

De l'enfant en cause à la cause des enfants

La crise du symbolique, l'évolution des technologies de l'information et les avancées de la génétique comme des neurosciences révolutionnent les représentations de l'homme et du monde.

Le lien social se modifie. A l'heure où réussir sa vie et être performant sonnent comme un impératif, l'enfant devient l'enjeu de tous les idéaux.

Les demandes adressées au psychologue renouvellent la clinique auprès des enfants, de leurs familles et des institutions.

A partir des trois dimensions (se) situer, (s') orienter, (se) différencier, notre congrès s'arrêtera sur la question des repères, ceux qui s'offrent aux professionnels et ceux qui guident l'enfant d'aujourd'hui.

Les modèles explicatifs des manifestations psychopathologiques se multiplient, voire s'opposent ou se radicalisent. Quels points de repères orientent les actes des psychologues ?

Nous nous demanderons aussi comment l'enfant, être en devenir ou sujet déjà là, se construit et trouve sa place, en fonction de ses propres objets et par rapport aux autres dont il est l'objet.

En somme, dans cette société en perte ou en excès de repères, qu'est ce qui « fait boussole » ?

Nous clôturerons le congrès par une table ronde portant sur le statut de l'enfant dans la cité du XXIème siècle depuis notamment les apports de Françoise Dolto.

Repères et savoir(s), repères et famille(s), repères et culture(s), repères et autorité, repères et violence(s), repères et prévention, repères et handicap(s), repères et institution(s) sont autant de déclinaisons que cette thématique nous permettra de développer.

La démarche communautaire en santé ici et ailleurs

15ème Université de l'Institut Renaudot aura lieu à Paris le 8 juin prochain sur le thème de :

« La démarche communautaire en santé ici et ailleurs »

L'Institut Renaudot s'est doté dès 1993, à travers la mise en place des universités d'été, d'un lieu de réflexion et d'échanges destiné aux professionnels de la santé et du social, chercheurs, élus, usagers, militants associatifs. Rendez-vous bisannuel, ces universités sont ouvertes à tous ceux qui travaillent sur les questions de santé communautaire et/ou souhaitent faire le point sur leurs pratiques, construire des projets, et analyser avec d'autres la situation actuelle.

Retrouvez le programme : http://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/Programme15UniversiteITR2013VF.pdf

Institut Renaudot

20, rue Gerbier

75011 Paris

Tél : 01-48-06-67-32

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie

Psychologues de la FPH

S 'organiser ?

du Pourquoi au Comment

Lyon, 18-06-2013

Le 8 février à Lille, la FFPP a organisé une journée de débats et de réflexions sur la question de l'organisation de la profession des psychologues dans la Fonction Publique Hospitalière. Cette journée s'est spécifiquement centrée sur l'expérimentation telle que proposée par la DGOS par les circulaires du 30/4/2012 et du 26/11/2012.

Suite au franc succès remporté par la journée de Lille et aux sollicitations des régions, nous avons décidé de décliner cette journée à Lyon, Bordeaux et Nancy afin de permettre au plus grand nombre d'entre nous de réfléchir au mieux à cette proposition d'organisation de la profession au sein de la FPH, en rappelant que les décisions qui découleront de cette expérimentation auront un impact sur la profession qui dépasse le cadre statutaire hospitalier.

Il s'agira, dans ces différentes villes, de faire rappel des textes qui concernent cette expérimentation, d'exposer des exemples d'organisations, d'échanger à propos des avantages et des éventuels risques portés par tel ou tel modèle, et avec la FFPP, en concertation avec les organisations qui l'accepteront, construire progressivement les options à défendre à l'issue de l'expérimentation.

Nous vous rappelons le contexte :
- En 2010, des décisions réglementaires attaquent la profession sur ses compétences et sur son statut ; la fonction FIR est retirée aux contractuels (soit plus de la moitié des psychologues embauchés dans la FPH) ; le titre de psychothérapeute vient renforcer cette fragilisation.
- En janvier et mai 2011, les psychologues se mobilisent par différentes actions inter organisationnelles.
- En 2012, de nouveaux textes nous redonnent nos droits. Les circulaires du 30/4/2012 et du 26/11/2012 viennent en préciser les modalités et proposent pour les deux années à venir l'expérimentation d'une organisation institutionnelle qui pourrait déboucher sur une réglementation complémentaire.

La FFPP, par ces différentes rencontres, veut permettre aux psychologues hospitaliers de connaitre les enjeux de cette expérimentation, d'en débattre, d'y réfléchir avec les informations nécessaires, et de s'engager sur la base de choix construits.

Après Lille, retrouvons nous à Lyon, le mardi 18 juin 2013, de 13h30 à 17h30.

Participations : Tarif Normal - 20,00 €, Adhérent FFPP - Gratuit, Étudiant - 5,00 €

Toutes les informations sur la journée (inscription, lieu) sur le portail de la FFPP rubrique Formations > Psychologues de la FPH.

European Congress of Psychology

The 13th European Congress of Psychology
Stockholm, Sweden 9–12 July 2013

Bienvenue à Stockholm pour les ECP 2013

Le 13ème Congrès Européen de Psychologie aura lieu à Stockholm du 9 au 12 juillet 2013 sous les auspices de l'EFPA (European Federation of Psychologists' Associations). Le congrès est organisé par l'Association de Psychologie de Suède (Swedish Psychological Association).

ECP 2013 est un congrès scientifique où de nouvelles recherches sont présentées et discutées entre scientifiques et praticiens d'Europe et du reste du monde.

Pour de plus amples informations http://www.ecp2013.org

Congrès International de Psychologie Appliquée

Appel à contribution

Comme vous le savez le Congrès de l'ICAP aura lieu à Paris en 2014.

Ce congrès est porté en France par la FFPP et la SFP.

Ce congrès international, qui doit rassembler plus de 5000 participants, concerne tant la communauté internationale que la communauté française et francophone.

Nous vous informons que le site de soumission pour les symposiums est ouvert !

Date limite de soumission : le 1er juin 2013.

Les soumissions sont à déposer sur le site du congrès (des instructions en français sont disponibles): http://www.icap2014.com/call-for-symposia/66

Tribune Libre

Dans un souci constant de maintenir et de développer nos liens avec les lecteurs de Fédérer, le bureau nouvellement élu a proposé la création de deux rubriques : le courrier des lecteurs et une tribune libre.

Une revue comme Fédérer engage notre organisation dans les propos, analyses et avis que nous publions. Ainsi les articles sont soumis au comité de rédaction et s'ils sont, en règle générale, publiés, ils peuvent cependant être refusés s'ils s'opposent radicalement aux valeurs et missions de notre organisation.

Cette posture présente l'avantage d'offrir une ligne éditoriale claire et cohérente.

Toutefois on ne peut manquer de relever son principal défaut : un droit de regard sur les opinions exprimées dans notre bulletin. C'est dommageable et contraire à une de nos valeurs : le fonctionnement démocratique de la FFPP. La tribune libre constitue un moyen simple de résoudre cette équation. Elle permet de distinguer symboliquement un écrit validé par le comité de rédaction d'un écrit qui n'engage que son auteur. Positions opposées à celles de la FFPP, divergences politiques ou idéologiques, mouvements d'humeur, prise de positions personnelles ont dorénavant un espace d'expression dans Fédérer, c'est la tribune libre.

Nous vous invitons à l'utiliser en nous signalant lors de vos envois d'articles que c'est dans ce cadre que vous souhaitez être publié.

À vos plumes,

Le comité de rédaction de Fédérer.

L'Agenda de la FFPP

- 24 & 25 Mai - CNCDP
- 25 Mai - Bureau Fédéral
- 27, 28 & 29 Mai - Formation La maltraitance des mineurs
- 3 & 4 juin - Formation Animateur Groupe d'Analyse des Pratiques
- 7 juin - Bureau Fédéral
- 8 & 9 juin - CAF résidentiel - «10 ans FFPP»
- 18 juin : Psychologues de la FPH : S'organiser? Du pourquoi au comment? à Lyon
- 20 juin - Formation L'anonce des Mauvaises nouvelles
- 28 & 29 juin - CNCDP
- 1 & 2 juillet - Formation Animateur Groupe d'Analyse des Pratiques
- 6 juillet - Bureau Fédéral
- 9 & 10 septembre - Formation Animateur Groupe d'Analyse des Pratiques
- 13 & 14 septembre - CNCDP
- 13 septembre - Bureau Fédéral
- 9 & 10 septembre - Formation Animateur Groupe d'Analyse des Pratiques
- 11 octobre - Bureau Fédéral - Bureau Fédéral Elargi - Commissions
- 12 octobre - CAF
- 25 & 26 octobre - CNCDP
- 16 novembre - Bureau Fédéral

Librairie

Le Journal des psychologues
Numéro 307,
Mai
L'homme mesurable : Evaluer ou dévaluer les pratiques?

Sciences Humaines
Mensuel n° 249
Juin 2013
La fin de l'homme? L'identité masculine en question.

Psychologues & Psychologies
Numéro 226
Avril 2013
Adoption

A.N.A.E.
Numéro 122 - 2013 -
Vol 25 - Tome I
Enfants et Adolescents en difficulté d'apprentissage

Le Cercle Psy
Numéro 78
Mars-Avril-Mai 2013
Addictions, peut-on vivre sans?

Tarif d'abonnement réduit au Bulletin de Psychologie pour les nouveaux adhérents

Un tarif réduit d'abonnement comme vous n'en avez jamais vu au prestigieux Bulletin de Psychologie exclusivement réservé aux membres de la FFPP dans le cadre du partenariat entre le Bulletin de psychologie et la FFPP.

En effet, Le Bulletin propose un abonnement annuel à 42 € (au lieu de 85 €), pour les six fascicules du tome. Ce tarif réduit concerne exclusivement des abonnements souscrits par des particuliers, adhérents à la FFPP. Adressez-vous à Jeannine Accoce, responsable du siège de la FFPP, pour souscrire l'abonnement.

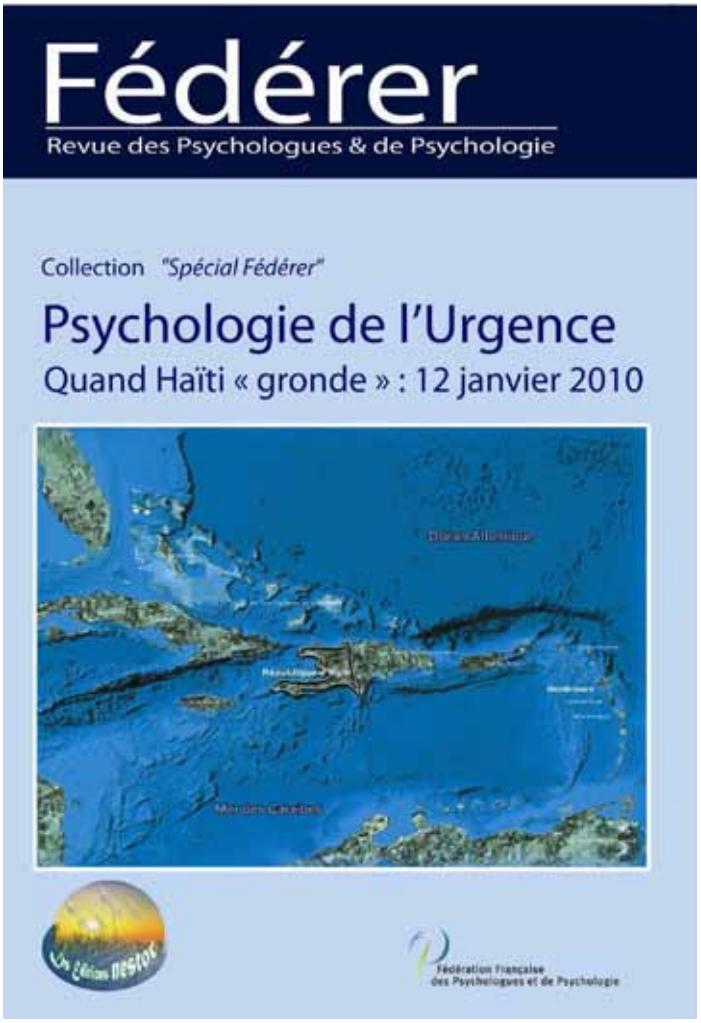

Psychologie de l'urgence

En 2013, la Collection "Spécial Fédérer" offre au lecteur son premier numéro. La Coordination Régionale de Guadeloupe de la FFPP est à l'initiative de ce numéro, suite au séisme du 12 janvier 2010 en Haïti. Trois ans après, Haïti continue de prendre en compte, dans sa reconstruction en cours la dimension humaine, psychologique et sociale.

À travers différents témoignages, 21 auteurs, praticiens et universitaires, de Guadeloupe, d'Haïti et de France hexagonale, témoignent dans cet ouvrage, des différentes modalités des interventions psychologiques mises en œuvre, après cette catastrophe.

Les différentes contributions s'articulent autour des questions : du psychotraumatisme, de la clinique dans les situations d'urgence, des différentes modalités de l'intervention auprès des blessés psychiques et physiques, de l'intervention auprès des personnes victimes et impliquées, de l'accompagnement des équipes de sauveteurs et de soignants, de l'éthique et de la déontologie, de la clinique institutionnelle, de la clinique des enfants en voie d'adoption et de l'apparentement dans un contexte de crise, et des différentes questions connexes soulevées par cette situation et ce contexte singuliers.

L'ouvrage, présenté par le Professeur émérite Michèle Bertrand, est introduit par les co-présidents de la FFPP en janvier 2010, Brigitte Guinot et Benoit Schneider.

Il sera disponible en Guadeloupe et en métropole fin mai –début juin au prix de 25€. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter le siège de la fédération: siege@ffpp.net.

Les enfants dans les livres

Sous la direction de Benoît Schneider, Marie-Claude Mietkiewicz

Le premier ouvrage qui aborde la question du regard sur l'enfant et l'enfance à travers la diversité des supports culturels destinés aux enfants eux-mêmes ou aux adultes éducateurs, membres de la famille ou professionnels.

L'enfance et ses représentations sont aujourd'hui au cœur d'injonctions paradoxales ou sont porteuses d'utopies contradictoires. Cet ouvrage s'attache à explorer la diversité de ces « figures » de l'enfant et de l'enfance qui guident et accompagnent familles et professionnels dans leurs fonctions éducatives.

L'Adhésion à la FFPP

Adhésion individuelle 2013

Tarif	1ère cotisation	Renouvellement
Normal	73 €	108 €
Retraité [1]	48 €	78 €
Réduit [2]	35 €	35 €

Adhésion 6 mois (à partir du 01/07/2013 jusqu'au 31/12/2013)

Tarif	Cotisation
Normal	36.50€
Réduit [2]	17.50€

Adhésion 14 mois (à partir du 01/11/2013)

Tarif	Cotisation
Normal	73€
Réduit [2]	35 €

Adhésion organisationnelle 2013

Nombre d'anciens adhérents x 43,00 €

+

Nombre de nouveaux adhérents x 28,00 € [1]

(suivant conditions : consulter le Siège de la FFPP)

[1] Tarif ne permettant pas de bénéficier de l'APAJ (Aide Professionnelle, Aide Juridique)

[2] Etudiant en Master ou doctorant non allocataire et psychologue non imposable, sur justificatif.

Nouveau !!! Diminution de 30% de l'adhésion FFPP pour les membres individuels adhérents à une centrale syndicale , sur justificatif.

Cotisation APAJ

Elle est comprise dans l'adhésion individuelle tarif normal. Elle est facultative et sur demande au siège pour les autres adhérents individuels et pour les adhérents des organisations membres : 28,00 €.

Cotisation de soutien

Possible pour tous, facultative : 50,00 € minimum.

Avec le site de la FFPP : www.psychologue-psychologie.net,

Retrouvez les tarifs d'adhésion (rubrique Adhérer ou rubrique A télécharger > Documents Adhésion), les formulaires d'adhésion à imprimer ou le formulaire en ligne d'inscription individuel.

Simple, rapide et sûr, réglez votre cotisation directement en ligne avec le système Paypal !

Pour toute question, contactez le Siège de la FFPP par e-mail à siege@ffpp.net, par téléphone au 01 55 20 54 29 ou par fax au 01 55 20 54 01.

S'abonner à Fédérer

Fédérer et Brèves de Fédérer (version papier) :

60 € pour participation aux frais d'édition et d'expédition avec remise gracieuse de 50% pour les adhérents.

Publier dans Fédérer

Vous souhaitez réagir à l'actualité, proposer des articles, vous pouvez me contacter à celine.thietry@ffpp.net pour connaître les modalités pour publier dans Fédérer ou Brèves de Fédérer.

Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie
71, avenue Edouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex
Tél. 01 55 20 54 29 Fax 01 55 20 54 01
e-mail siege@ffpp.net
www.psychologues-psychologie.net